

ASMA 21

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents :

APPLETON Marie-Françoise - BAUDEGARD Cécile - CHASSUA Aurélie (1 pouvoir : SPLS) - DE-VOS-FRANZIN Marie-Claire - EDOUARD Jean-Luc - FERNOUX-DASEN Corinne - JARLAUD Sylvie (1 pouvoir : CS) - LEREUIL Odile - MELANI Nathalie - MONTENOT Claude (1 pouvoir : OD) - MULOT Francine (1 pouvoir : MB) - NARS Marine PASQUIER Yveline (2 pouvoirs : CG et NR) - PEAQUIN Chantal - PEILLON Micheline - PERDRY Jocelyne - PERRET Amandine (2 pouvoirs : EB et MD) - TREBERN Jocelyn
18 présents et 8 pouvoirs : 26

Excusé(s) :

BAUDON Elisa - BEGUINET Maryse - BERIOT Olivier - BONNEAU Françoise - DUCRET Odile - DUTHU Michèle - GUILLAUME Catherine - MONTENOT Florent - REGNIER Nathalie - SAINT-PIC-LAVAL Sandra - STEINMETZ Carole - WERLING Aude

Invitée : FICHET Charlène est cooptée (site internet)

1- Approbation du CRCA du 23/05/23

Adopté à l'unanimité

2 - Assemblée Générale de l'ASMA Nationale à Biscarosse

Président du Bureau National : Philippe CHAPELON

Céline DE-CILLIS, la Présidente de l'ASMA 69, rejoint le Bureau National. Elle est remplacée par Yveline MENORET comme représentante des AD.

A l'avenir les réunions se feront plutôt en visio.

Retours de Jocelyn TREBERN sur sa première participation

Les discussions ont été très intéressantes, divers thèmes ont été abordés comme : les sorties, le site sur Facebook, les élections des représentants des AD.

Participation à différents ateliers : trésorerie, prêt social, présentation des différentes AD, tourisme éco-responsable. Les échanges ont été très enrichissants.

Les vœux de Najac ont été exécutés à 82 %. L'aspect social et le besoin de se rencontrer sont encore en forte demande. Chaque AD a son autonomie.

Notre président, Claude MONTENOT, sera représentant des AD pour les deux années à venir.

3 - Compte-rendu des réunions des 3 juillet et 29 août 2023 de l'ASMA Nationale

Le rassemblement syndical a été moins important au niveau national.

L'ASMA gère 3 sites : Malbuisson, Megève et Chamonix.

Projet politique de l'ASMA : mettre en place une meilleure gestion des sites.

Limiter les déplacements aériens qui sont devenus trop chers.

Les Associations Départementales sont classées par groupe selon le nombre d'adhérents. Au regard du nombre de ses adhérents, l'ASMA 21 figure dans le 1^{er} groupe (1 300 adhérents).

Une augmentation des subventions pour les AD est demandée.

Toutes les AD sont assurées au niveau national par la MAIF.

L'ASMA 21 est également assurée à la MAIF en complément.

Il a été mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'ASMA Nationale de travailler à nouveau sur le livret d'accueil de l'ASMA.

4 - Week-end aux Thermes de Salins les 23 et 24 septembre 2023

Celui-ci avait été organisé sur une base de 30 personnes mais seules 14 personnes se sont définitivement inscrites. Après discussion avec les Thermes de Salins, un accord a été trouvé et il a été convenu de conserver le tarif initialement proposé pour 30 personnes.

Par contre, le déplacement prévu en bus a été annulé et un co-voiturage a donc été mis en place pour se rendre aux thermes. Rendez-vous était donné à 13h45 aux Thermes.

Rappel du programme proposé : Escale détente avec forfait de 2 ou 3 soins hydrobain et massage plus espace relaxation le samedi et visite de la Grande Saline le dimanche.

5 – Spectacles

ABC – TDB : Francine MULOT

Il est constaté un faible taux d'inscriptions

Au TDB (Théâtre Dijon Bourgogne) : places à 10 € pour les spectacles mentionnés ci-dessous :

- le vendredi 20 octobre 18h30 : COSMOS
- le mardi 28 novembre 20h : NEANDERTAL
- le mardi 30 janvier 20h : FAJAR
- le mercredi 14 février 20h : ECRIRE SA VIE

A l'ABC : par adhérent, les 3 premières places sont à 50% du tarif groupe et puis à 30% pour les suivants.

Liste des spectacles proposés :

- jeudi 5 octobre : Angela Davis, une histoire des Etats-Unis (théâtre des Feuillants 20h)
- mardi 14 novembre : Zaï Zaï Zaï Zaï (Road-movie théâtral, au Théâtre des Feuillants 20h)
- mardi 9 janvier : le champ de bataille (théâtre des Feuillants 20h)
- mardi 19 mars : Rollin & Clap (spectacle de jazz au Cèdre 20h)
- vendredi 22 mars : Black Boy (concert & illustration au théâtre des Feuillants 20h)
- jeudi 4 avril : la maison de Bernarda Alba (théâtre d'après un texte de Federico Garcia Lorca au théâtre des Feuillants 20h)
- mercredi 10 avril : le nécessaire déséquilibre des choses (spectacle de marionnettes d'après le texte de Roland Barthes, Fragments d'un discours amoureux au théâtre des Feuillants 20h)
- jeudi 6 juin : Thibault Cauvin (guitariste, Théâtre de la Fontaine d'Ouche 20h)

F. MULOT souhaiterait que soit mis en place un comité pour choisir les spectacles.

- L'Ecrin et la Vapeur : Maryse BEGUINET

ANGE - Mercredi 18 octobre 2023 - 20h à L'ECRIN - Talant

NOUVEL ÂGE - NOUVEL ANGE - L'AVENTURE CONTINUE...

- Bistrot de la Scène et Darcy Comédie : Jean-Luc EDOUARD

Au Bistrot de la Scène

Une sélection de 4 spectacles est proposée par trimestre.

3 spectacles gratuits puis le 4^{ème} à 50 % du tarif.

- Au Darcy Comédie

Une sélection sera faite par période et en fonction des spectacles programmés. Coût des places : 30 % du tarif plein.

6 - Sports

Maryse BEGUINET en charge de cette activité, procède au renouvellement des conventions de partenariat et vous propose :

- Gymnastique d'entretien physique - Mardi 12h30 à 13h30 - Salle des Combats
- Gymnastique douce et étirements - Vendredi 12h30 - 13h30 - Salle des Combats
- Musculation en Circuit Training - Vendredi 18h30 - 19 h30 - Salle de Danse
- Aviron : Initiation et pratique de loisir avec le club d'aviron Dijonnais

7 - Marché de Noël

Jocelyne PERDRY et Marie-Claire DE VOS FRANZIN souhaitent organiser une sortie sur un marché de Noël.

Plusieurs pistes sont à l'étude : Montreux, Montbéliard, ... Péruges avec fêtes des Lumières à Lyon. (*Le marché de Noël de Péruges n'aura pas lieu cette année*).

8 - Arbre de Noël 2023

Pas de disponibilité cette année au Bistrot de la Scène pour pouvoir organiser l'arbre de Noël de l'ASMA 21.

De ce fait, plusieurs autres scénarios sont à l'étude. Jean-Luc Edouard va se renseigner auprès du Darcy Comédie et effectuer une demande de devis.

Marie-Claire DE VOS FRANZIN se renseigne auprès du Domaine du Lac.

9 – Méditation

L'activité de Méditation initialement prévue pendant la pause méridienne est annulée pour plusieurs raisons : le jour retenu à savoir le vendredi qui ne convient pas (beaucoup d'agents sont en télétravail, ou en aménagement horaire), la salle un peu éloignée ne permettrait pas le bon déroulement de cette activité, le coût élevé de la location de la salle et l'impossibilité de ne pouvoir choisir de ne faire qu'un trimestre.

Projet à améliorer et à représenter l'année prochaine.

10 - Basket

Abonnements matchs de basket JDA saison 2023/2024 :

- Les abonnements CE sont 45% moins chers que les abonnements grand public.
- Deux offres : tribunes BASSES CENTRALES - 262 euros (Tarif ASMA21 : 183 euros Tribune HAUTES CENTRALES – 157 euros (Tarif ASMA 21 : 110 euros) et
- Inclus 17 matchs à domicile et le premier tour de la coupe d'Europe

Si des adhérents sont intéressés par le handball, il sera proposé les mêmes conditions que pour le basket.

11 - Voyage à Madère du 25 octobre au 1^{er} novembre 2023

42 participants. Le voyage est complet

12 – Sortie Champignons

Marine NARS, nous informe d'une sortie sur le thème des champignons. Afin de vous faire découvrir ces activités, l'Association mycologique et l'ASMA 21 vous proposent de participer à la prochaine sortie organisée le dimanche 22 octobre 2023 dans le Morvan, pas d'adhésion préalable.

13 - Conventions entre l'ASMA 21 et les établissements

Claude MONTENOT fait le point avec les référents des différents établissements afin de définir au mieux leur décharge horaire pour être au plus proche du temps consacré à leur mission au sein de l'ASMA21 (permanence, organisation des activités proposées, réunion de bureau et de conseil d'administration).

14 - Site internet de l'ASMA21

Le site internet a été présenté par Charlène FICHET (*cooptée dans le groupe de travail projet « site internet »*). Il est bien structuré, clair et agréable et devrait répondre aux attentes de nos adhérents. Quelques réglages et points d'amélioration vont être apportés.

Le site sera prochainement opérationnel et accessible à tous les adhérents.

Il a été retenu pour des questions financières un achat de nom de domaine pour un abonnement d'une durée de 3 ans.

15 - Tarif tickets cinéma Pathé Gaumont

Le prix des tickets « Comité d'Entreprise » ayant été augmenté, la hausse du coût du tarif se répercute donc sur les tickets de cinéma vendus par l'ASMA21. A compter de ce jour, les tickets seront vendus à 7,50€ l'unité au lieu de 6,50€. Ce tarif s'applique sur les nouvelles commandes de tickets passées auprès d'Yveline Pasquier après le 19 septembre.

Les tickets détenus par les référents, et qui ont été achetés et transmis par Yveline avant le 19 septembre, doivent être vendus jusqu'à épuisement du stock à l'ancien tarif de 6,50€.

16 - Les billetteries

Il est demandé à chaque référents d'établir un bordereau de remise de chèques pour chaque activité, et ce, afin de faciliter le travail des trésorières. En effet, il est actuellement très difficile de s'y retrouver dans les envois reçus en l'état.

***Ex : un bordereau tickets de cinéma, doit être accompagné des chèques uniquement liés à cette activité, il en est de même pour les autres activités
Il est demandé d'utiliser un bordereau vierge (une activité = un bordereau) à chaque remise de chèques auprès des trésorières***

17 - Carte CEZAM

Seulement 20 inscriptions ont été reçues.

Un accord a été trouvé et il a été convenu de conserver le tarif initialement négocié pour l'achat de 100 cartes.

A voir pour relancer cette offre en début d'année prochaine.

18 - Budget

L'Arbre de Noël et la sortie au Marché de Noël représentent des dépenses importantes dans le budget de l'ASMA21.

Etat des finances à ce jour, il y a 30 000 € sur le compte courant et 80 000 € sur le livret.

Pour information, nous n'avons toujours pas reçu le solde de la subvention de 2022 et attendons le versement de la subvention de 2023.

Date du prochain CA : jeudi 16 novembre 2023 de 14h à 17h au LEGTA de Chatillon-sur-Seine

Réunion du bureau : le jeudi 16 novembre 2023 à 10h au LEGTA de Chatillon-sur-Seine

Voir pour l'Assemblée Générale à la suite du CA qui sera donc plus court et se renseigner sur la possibilité de mettre en place une visio pour ceux qui ne pourront se déplacer.